



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E135801

VALABLE JUSQU'AU 17/06/2024

ÉDITÉ LE 19/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2014

Forme juridique : SASU

Capital : 45 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MEAUX 2014B01285

Siret : 803 273 093 00010

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 2133686

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 177015931 N 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 177015931 N 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2022

Raison sociale : QUALITHERMY

12, RUE DES ROSEAUX
77420 CHAMPS SUR MARNE

Téléphone : 01 60 05 61 95

Portable : 06 10 14 83 02

Site Internet : www.qualithermy.fr

E-mail : contact@qualithermy.fr

Responsabilité légale :

TAMBURRINI UGO PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 15

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	17/05/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	17/05/2021
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	14/11/2023
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste)	23/05/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	14/11/2023

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.